Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 42 (1969)

Heft: 10

Artikel: Conserver la nature, pour quoi faire?

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126750

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Conserver la nature, pour quoi faire?

D'aucuns se demandent à quoi rime la conservation de la nature. Il ne manque pourtant pas de conférenciers et de savants pour fournir des explications, mais leurs propos sont trop souvent jugés alarmistes ou écoutés avec beaucoup de condescendance par une grande partie de la population.

Et puis les défenseurs de la nature ne sont souvent que des égarés au milieu d'une civilisation fort avancée, ou bien des romantiques dont l'âme s'émeut trop vite à la vue d'un champ de rhododendrons, ou encore des esthètes qui n'entendront jamais rien aux lois de l'efficacité, ou aussi des pères de famille qui ne savent ou ne peuvent pas goûter aux joies délicates de la balade dominicale entassés à six dans une petite voiture, ou enfin des alpinistes ou des pêcheurs égoïstes, etc.

On croit rêver lorsque l'encyclopédie affirme que l'homme est doué de raison. Conserver la nature, pour quoi faire? Bien sûr, pour permettre à certains de taquiner le gougeon, à d'autres de courir l'alpe, à quelques-uns d'admirer un paysage fleuri, à beaucoup de se réoxygéner en forêt, le tout sans être contraint d'avaler trop de dizaines de kilomètres. Mais il ne faut pas conserver la nature pour cela en priorité, il faut surtout éviter que nature ne meure et «qu'en détruisant la nature l'homme ne se détruise lui-même». Il s'agit ni plus ni moins d'agir avant que la vie ne disparaisse.

Les difficultés d'approvisionnement en eau qu'éprouvent un nombre toujours plus grand de communes de notre pays, la gigantesque et récente pollution du Rhin, l'horrible menace qui plane sur le lac nord-américain Erié (d'une surface légèrement supérieure à la moitié du territoire suisse) dans lequel les vers de vase ne peuvent même plus survivre, les délicates odeurs qui hantent les abords des sites urbains à la tombée du jour sont autant de coups de semonce qui nous sont directement adressés et que les détracteurs sarcastiques et inconscients de la conservation de la nature feraient bien de comprendre.

Il est clair qu'une action entreprise dès maintenant peut encore limiter les dégâts. Elle suppose évidemment l'utilisation de certains moyens. Il importe de retenir, parmi eux, la conservation d'une densité suffisante de végétation à proximité immédiate des concentrations humaines, l'application de plans d'aménagement interdisant l'urbanisation totale et désordonnée du territoire habitable, l'acceptation d'un effort financier dont l'importance paraît bien faible en regard du coût qu'il faudrait certainement acquitter si l'homme continuait à être déraisonnable, et enfin un effort de volonté individuel.

Ces moyens ne présentent pas l'attrait de la nouveauté et les difficultés que l'on rencontre jour après jour pour les appliquer sont bien connues. Pourtant la cause est d'importance et de récentes expériences ont prouvé, s'il était encore nécessaire, que la nature ne peut se fabriquer ni même s'importer.

Les nombreuses lois sur le tourisme et les législations cantonales d'application de la loi fédérale sur la protection de la nature, des monuments et des sites qu'on élabore ici et là, montrent qu'il existe encore suffisamment de gens responsables dans ce pays pour vouloir conserver un privilège qu'aucune technique, si perfectionnée soit-elle, ne peut nous valoir.

ASPAN